

Lundi 16 Septembre 2019

Non au projet de rue de construction de parcelles pour la création d'un lotissement de 15 maisons.

Car 15 maisons :

1) Signifie une augmentation de la population de Lognac de 20%.

2) L'arrivée de 30 voitures au minimum.

Cela :

1) Entraîne un changement notable du profil socio-économique du village et la transformation par création d'une "ZONE D'ORTOIN" car Aigo n'a pas un bassin d'emploi.

2) Est un NON-SENS ÉCOLOGIQUE :

- pas d'assainissement public

- diminution des taxes agricoles (les lots privés sont actuellement cultivés)

- augmentation notable de la pollution par la va-et-vient de 30 nouvelles voitures et de 2-3000 motos.

3) Une augmentation prévisible des impôts et taxes pour couvrir les nouveaux besoins

(environnement scolaire, infrastructures, etc.)

4

ln

La solution de replis pourrait être de limiter l'accroissement de la population à 8-10% en construisant seulement 6 maisons sur le terrain communal.

*[Signature]*